



COMPTE-RENDU

DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 13 octobre 2025

Présents : DAMOUR Christophe, BOURDIER Christian, MARTINAUD Sébastien, CHAGNAUD Patrick, MARTINAUD Éric

Absent : DELORME-LEWIS Véronique, MÉNAGER Alain

Secrétaire : DAMOUR Christophe

Délibération : Taux de promotion des avancements de grade

Les agents communaux peuvent prétendre à un avancement de grade en remplissant les conditions requises. L'assemblée délibérante peut définir le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus, exprimé en pourcentage.

Après délibération, le conseil municipal décide de fixer à 100 % le taux d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe. Cette mesure permettra à l'employé communal d'être promu à ce grade à partir du 1^{er} décembre 2025.

Délibération : Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe

Lorsque qu'un agent bénéficie d'un avancement de grade, il est nécessaire de créer le poste correspondant à ce grade. M. Christophe BONNORON a été promu au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe qui lui permettra d'avoir une évolution de carrière plus favorable, aussi, Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de créer le poste correspondant.

Après délibération, le conseil municipal décide de créer le poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Délibération : Approbation du rapport de CLECT relatif aux attributions de compensation 2026

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées s'est réunie le 25 septembre 2025 et a rappelé la politique d'effacement des attributions de compensation (AC) du scolaire et des compétences orphelines. Pour rappel, l'ambition est de supprimer totalement les AC compétences. Le rapport de cette CLECT est soumis à approbation de l'assemblée délibérante.

Après délibération, le conseil municipal approuve le rapport de la CLECT.

Délibération : Approbation des attributions de compensation 2026

Le rapport de la CLECT détermine le montant des attributions de compensation de chaque commune membre de la Communauté de Communes pour 2026. Pour Saint-Laurent des Combes, l'AC versée correspond au cumul de l'AC fiscale (+14 533.05) et l'AC Très Haut Débit (-483.50), soit +14 049.55 €.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve le montant des AC pour 2026.

Information : Marathon de la CdC relatif au « bloc communal »

Le président de la CdC souhaite organiser des échanges par groupes de quelques communes sur le sujet du cofinancement d'actions portées par la Communauté de Communes. La commune de Saint-Laurent des Combes est inscrite pour le 12 novembre de 8h30 à 10h.

Information : Travaux de voirie

Les travaux de voirie 2025 ont été réalisés au mois de septembre, ils ont concerné :

- VC 204 entre les Gealles et Chez Vaslin (partie boisée)
- VC 205 desservant Chez Gauton (partie boisée)
- VC 115 desservant Chez Gilet
- VC 202 desservant Chez Charles (petit tronçon)

Questions diverses :

- Le Maire informe les conseillers municipaux qu'un lien permettant de télécharger le rapport d'activité 2024 de la Cdc leur sera envoyé. Ce document peut également être consulté par tous à cette adresse :

<https://www.lavalette-tude-dronne.fr/wp-content/uploads/2025/07/Rapport-dactiviteLTD-2024.pdf>

- Par ailleurs, la Communauté de Communes a réalisé une vidéo de présentation de l'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain). Cette opération peut permettre d'obtenir des aides. Lien : <https://vimeo.com/1122117725?fl=pl&fe=vl>
- Trois devis ont été demandés pour la fourniture d'un barbecue de type Brasero, les prix s'échelonnent de 1300 et 3000€. La décision sera prise après consultation du comité des fêtes.
- Mise en lumière de l'église : un devis réduit, visant à supprimer le luminaire implanté en terrain privé va être demandé au SDEG.
- Le photocopieur de la mairie est tombé en panne. Il a été remplacé par une imprimante A3 multifonction, moins onéreuse (337.80 €).
- Un jeu de clés de l'église a été confié à Olivier Secrestat afin qu'il puisse l'ouvrir régulièrement, selon ses disponibilités.
- Richard Cerf s'est proposé pour restaurer les statues de l'église. Les modalités de son intervention seront étudiées dans les semaines qui viennent.

La prochaine réunion est programmée le 3 novembre 2025 à 20h00.

Clôture de la séance à 22h30